



ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2025-092 **Conseil municipal du 07 juillet 2025**

Présents : Rémy ORHON, Mireille LOIRAT, Gilles RAMBAULT, Fanny LE JALLE, Florent CAILLET, Myriam RIALET, Bruno DE KERGOMMEAUX, Laure CADOREL, Mélanie COTTINEAU, Renan KERVADEC, Marine MOUTEL-COCHAIS, Sébastien PRODHOMME, Monique GOISET, Anthony MORTIER, Johanna HALLER, Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Sylvie ONILLON, Bruno FOUCHER, Fabrice CERISIER, Isabelle BOURSE, Patrice GOUDE, Vivien BRANCHEREAU, Régis ROUSSEAU, Julie AUBRY, Sarah ROUSSEAU, Camille FRESNEAU, Séverine LENOBLE, Cécile BERNARDONI et Nicolas RAYMOND

Absent(e)s : Carine MATHIEU et Nabil ZEROUAL

Excusée(s) : André-Jean VIEAU, Katharina THOMAS, Olivier BINET

Pouvoirs : André-Jean VIEAU à Florent CAILLET, Olivier BINET à Camille FRESNEAU

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Date de la convocation : 01/07/2025

Date de la publication : 16/07/2025

2025-092 VOIRIE ET RESEAUX - APPROBATION DU SCHEMA DIRECTEUR DES MOBILITES ACTIVES (SDMA)

Rapporteuse : Mireille LOIRAT

Par délibération en date du 26 septembre 2022, au travers de sa demande de financement auprès de divers organismes, le Conseil municipal a voté l'engagement de la commune en faveur des mobilités actives et plus précisément la réalisation d'un schéma local des mobilités actives.

Ce schéma, dont l'élaboration a été subventionnée par l'ADEME, Agence de la transition écologique et le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, est un outil opérationnel structurant qui facilitera la mise en œuvre de la politique de la collectivité en faveur des mobilités actives. C'est également un outil opérationnel qui permet d'organiser le travail des services et d'évaluer la politique de la collectivité sur cette thématique. Avec l'appui du bureau d'études SCE, un état des lieux des infrastructures et des actions mises en œuvre par la collectivité s'est déroulé entre janvier et avril 2024.

Lors de 4 réunions publiques organisées sous forme d'ateliers de travail entre janvier 2024 et mai 2025 les élus, conseillers consultatifs et habitants ont identifié les contraintes et proposé des actions sur cette thématique. Au total 400 participations à des réunions publiques, à des questionnaires en ligne ont été recensées.

Le plan d'actions opérationnel en 2 phases : jusqu'à 2032 et au-delà, annexé à la présente délibération, constitue l'aboutissement de ce travail. Il décrit le plan stratégique mis en place pour atteindre les objectifs fixés par le comité de pilotage du projet, à savoir inciter à l'usage du vélo et de la marche dans les déplacements du quotidien.

Il a été validé le 21 mars 2025 par le Comité de Pilotage et le 28 avril 2025 lors de la réunion plénière.

Il comprend des actions réparties en 6 axes :

- Axe 1 : Suivre et évaluer la politique publique en matière de mobilités actives
- Axe 2 : Créer des infrastructures à destination des mobilités actives
- Axe 3 : Apaiser les vitesses
- Axe 4 : Sécuriser les abords des établissements scolaires
- Axe 5 : Etablir un plan de stationnement
- Axe 6 : Etablir un plan de circulation

A travers cette feuille de route, la commune d'Ancenis-Saint-Géréon a pour ambition de s'inscrire durablement dans une démarche d'incitation à la pratique des mobilités actives. Le suivi des indicateurs permettra en effet d'évaluer la performance des politiques menées et de les réajuster si nécessaire.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'avis du Comité de pilotage du Schéma des mobilités actives en date du 21 mars 2025 ;

VU l'avis de la réunion plénière du 28 avril 2025 ;

VU le projet de plan d'actions du schéma directeur des mobilités douces annexé ;

CONSIDÉRANT les enjeux de transition écologique et de santé publique ;

CONSIDÉRANT la nécessité de rendre nos modes de déplacement plus économes et moins polluants dans le but de répondre aux enjeux de réduction des émissions polluantes à l'échelle nationale et communale;

CONSIDÉRANT que l'adoption d'une mobilité alternative active quotidienne permet de réduire le risque de maladie chronique ;

Après avis de la commission conjointe travaux et infrastructures et transition écologique, mobilités et démocratie locale en date du 1^{er} avril 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :

Présents ou représentés : 32

Votants : 32

Abstentions : 0

Exprimés : 32

Pour : 32

Contre : 0

APPROUVE le schéma directeur des mobilités actives et les objectifs associés.

APPROUVE le plan d'actions en annexe.

AUTORISE monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Pour extrait,
Le Maire,
Rémy ORHON

Les secrétaires de séance,
Sylvie ONILLON

Sarah ROUSSEAU

Nicolas RAYMOND

Publication sur le site internet le :
Transmission au contrôle de légalité le :

Cet acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Plan Pluriannuel d'Investissement - PHASE 1				
Action n°	Nom de l'action	Investissement par opérations (€ HT)	Fonctionnement (€ HT sur 5 ans)	ETP Equivalent Temps Plein
Gouvernance, suivi et évaluation				
1	Mettre en place une évaluation du schéma directeur des modes actifs, du plan de circulation et de stationnement		10 000,00 €	0,02
Sensibilisation, communication sur la pratique du vélo				
2	Promouvoir et sensibiliser à l'usage du vélo	7 000,00 €	30 000,00 €	0,02
2.1	Mettre en place le FFMD		30 000,00 €	0,02
2.2	Acquérir un compteur de vélos totem	5 000,00 €		
2.3	Acquérir des appuis vélos mobiles	2 000,00 €		
Maillage cyclable				
3	Mettre en œuvre le schéma directeur cyclable d'Ancenis-Saint-Géréon	2 545 000,00 €		2,3
3.1	Réseau structurant	1 750 000,00 €		-
3.1.1	Axe Nord/Sud : rue de l'Aubinière – Chateaubriand -Clémenceau – rue du Pont	1 210 000,00 €		
3.1.3	Axe Ouest – Sud : Bd des Airennnes – bd Joubert	540 000,00 €		
3.2	Réseau interquartier	795 000,00 €		-
3.2.1	Axe Bd Joseph Vincent - Léon Séché	250 000,00 €		
3.2.2	Rue des Maîtres - rue Urien – Gare	70 000,00 €		
3.2.3	Bd Madame de Sévigné	170 000,00 €		
3.2.4	Rue du Pressoir Rouge	25 000,00 €		
3.2.5	Guy Cadou – rte de Nort sur Erdre	230 000,00 €		
3.2.6	La Marchanderie	50 000,00 €		
Apaisement des vitesses				
4	Mettre en œuvre la généralisation de la zone 30	87 000,00 €		0,1
4.1	Installer la signalétique verticale et horizontale pour les voitures à toutes les entrées d'agglomération	5 000,00 €		0,01
4.2	Aménager les entrées 5, 4, 3 et 2 (bd Pasteur et Atlantique, rue de l'Hermitage et de la Gillarderie)	80 000,00 €		0,09
4.6	Renforcer la signalétique poids lourds pour limiter le trafic de transit	2 000,00 €		0,02
5	Expérimenter l'aire piétonne	10 000,00 €		0,02
5.1	Expérimenter des piétonisations événementielles	10 000,00 €		0,02
Sécurisation des abords scolaires				
6	Sécuriser les abords des établissements scolaires	745 000,00 €		0,7
6.1	Lycée Joubert Maillard : rue du Pressoir Rouge	200 000,00 €		0,2
6.2	Collège Cadou : bd Guy Cadou	280 000,00 €		0,2
6.3	Ecole St Louis de Gonzague : rue Bareme	160 000,00 €		0,1
6.4	Ecole Camus : bd Joubert / réaménagement du parking	65 000,00 €		0,1
6.5	Collège Lycée St Jo : bd Joubert	40 000,00 €		0,1
Plan de stationnement				
7	Réorganiser le stationnement du parking Barème - Zone bleue	4 000,00 €		0,01
7.1	Réserver une rangée de la partie aérienne du parking en zone bleue (environ 23 places)	2 000,00 €		
7.2	Réserver les 20 places municipales du niveau -1 aux commerçants le samedi matin	2 000,00 €		
7.3	Mettre en place un contrôle régulier pour assurer le respect des règles			Fonctionnement Police
9	Lutter contre le stationnement anarchique : aménager pour mieux stationner	20 000,00 €		0,1
9.1	Libérer les trottoirs du stationnement anarchique par des potelets et/ou une signalétique d'interdiction de stationner	20 000,00 €		0,1
9.2	Actions de communication : flyers, courriers ciblés, etc.			
9.2	Intensifier le contrôle de police			Fonctionnement Police
10	Renforcer l'offre de stationnement dédié aux cycles	79 000,00 €		0,1
14.1	Equiper en priorité les lieux qui manquent de stationnement	5 000,00 €		0,01
14.2	Remplacer les pinces-roues par des appuis vélos ou consignes sécurisées	24 000,00 €		0,02
14.3	Développer les appuis vélos	50 000,00 €	-	0,03
11	Sécuriser les passages piétons	105 000,00 €		0,1
11.1	Mettre aux normes et sécuriser les passages piétons des itinéraires stratégiques de niveau structurant en phase 1	105 000,00 €		0,1
Plan de circulation				
12	Expérimenter un plan de circulation	426 000,00 €		0,3
12.1	Expérimentation de la mise en sens unique de la rue Lamoricière	1 000,00 €		0,10
12.1.1	Installer la signalétique verticale et horizontale pour les voitures	1 000,00 €		0,09
12.1.2	Communiquer auprès de la population et des commerçants (presse, site internet, bulletin municipal, etc.)			
12.1.3	Recueillir l'avis des riverains/commerçants au bout de 6 mois via une enquête			0,01
12.2	Sécurisation rue Clémenceau et rue du Général Hagron	425 000,00 €		0,2
12.2.1	Etude	15 000,00 €		0,13
12.2.2	Expérimentation	10 000,00 €		0,02
12.2.3	Aménagement	400 000,00 €		0,02
TOTAL PHASE 1		4 028 000,00 €	40 000,00 €	3,7

Plan Pluriannuel d'Investissement - Phase 2				
Action n°	Nom de l'action	Investissement par opérations (€ HT)	Fonctionnement (€ HT sur 5 ans)	ETP Equivalent Temps Plein
Gouvernance, suivi et évaluation				
1	Mettre en place une évaluation du schéma directeur des modes actifs, du plan de circulation et de stationnement		10 000,00 €	0,02
Sensibilisation, communication sur la pratique du vélo				
2	Promouvoir et sensibiliser à l'usage du vélo	2 000,00 €	30 000,00 €	0,02
2.1	Mettre en place le FFMD		30 000,00 €	0
2.3	Acquérir des appuis vélos mobiles	2 000,00 €		0,02
Maillage cyclable				
3	Mettre en œuvre le schéma directeur cyclable d'Ancenis-Saint-Géréon	5 680 000,00 €		2,4
3.1	Réseau structurant	3 610 000,00 €		1,52
3.1.2	Axe Est/Ouest : Bd de l'Atlantique – Bruckenau – Pasteur	525 000,00 €		0,22
3.1.4	Quai de la Marine	2 160 000,00 €		0,91
3.1.5	Axe Nord/Ouest : Rue de la Gilarderie – Baron Geoffroy – Général Hagron	925 000,00 €		0,39
3.2	Réseau interquartier	280 000,00 €		0,13
3.2.7	Pressoir Rouge - Bd Montaigne	280 000,00 €		0,13
3.3	Réseau de connexions aux hameaux	1 790 000,00 €		0,78
3.3.1	Les Loges - Couffé	415 000,00 €		0,17
3.3.2	Bvd de l'Atlantique – La Dabotière	340 000,00 €		0,13
3.3.3	Bvd de l'Atlantique – La Dugueniere	900 000,00 €		0,39
3.3.4	La Sinandière – La Perrouinière	80 000,00 €		0,04
3.3.5	Chapelle Gauvin - La Planche	55 000,00 €		0,04
Apaisement des vitesses				
4	Mettre en œuvre la généralisation de la zone 30	172 500,00 €		0,1
4.3	Aménager les entrées 1 et 6	20 000,00 €		0,03
4.4	Acquérir un radar de comptage et étudier au cas par cas	2 500,00 €		0,06
4.5	Aménager ponctuellement les rues pour réduire les vitesses	150 000,00 €		0,03
5	Expérimenter l'aire piétonne	10 000,00 €		0,02
5.1	Expérimenter des piétonisations événementielles	10 000,00 €		0,02
Sécurisation des abords scolaires				
6	Sécuriser les abords des établissements scolaires	500 000,00 €		0,4
6.6	Ecole Sévigne : bd Ronsard	50 000,00 €		0,04
6.7	Ecole A. Bernard : avenue du Mortier	50 000,00 €		0,04
6.8	Lycée JB Eriau : avenue de la Davrau et allée Vicomte de Rohan	150 000,00 €		0,13
6.9	Lycée Briacé : Route de la Marchanderie	50 000,00 €		0,04
6.10	Ecole du Gotha : Rue des Maitres	30 000,00 €		0,04
6.11	Ecole St Anne : rue Pierre Seghers et bd Ottman	170 000,00 €		0,13
Plan de stationnement				
7	Réorganiser le stationnement du parking Barème - Zone bleue	0,00 €		0,00
7.3	Mettre en place un contrôle régulier pour assurer le respect des règles		Fonctionnement Police	0,00
8	Aménager des places supplémentaires « 30 min » sur le parvis de la Gare	2 000,00 €		0,01
8.1	Réserver 9 places supplémentaires « 30 min » pour au total comptabiliser 19 places « 30min	2 000,00 €		0,01
8.2	Mettre en place un contrôle régulier pour assurer le respect des règles		Fonctionnement Police	
10	Renforcer l'offre de stationnement dédié aux cycles	79 000,00 €		0,1
14.1	Equiper en priorité les lieux qui manquent de stationnement	5 000,00 €		0,01
14.2	Remplacer les pinces-roues par des appuis vélos ou consignes sécurisées	24 000,00 €		0,02
14.3	Développer les appuis vélos	50 000,00 €	-	0,03
11	Sécuriser les passages piétons	105 000,00 €		0,1
11.2	Mettre aux normes et sécuriser les passages piétons des itinéraires stratégiques de niveau interquartier et connexion en phase 2	105 000,00 €		0,13
TOTAL PHASE 2		6 550 500,00 €	40 000,00 €	3,3